

Association ACTED

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Membres
Association ACTED
33 rue Godot de Mauroy
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



TÉL. / 01 42 94 42 42



47 rue de Liège
75 008 Paris



pkf-arsilon.com

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité arrêté par le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Francis Chartier



ACTED ACT FOR CHANGE
INVEST IN TOMORROW

Organisation non gouvernementale

ASSOCIATION LOI 1901

33, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS

**COMPTES ANNUELS AU
31 décembre 2021**

SOMMAIRE

BILAN	5
COMPTE DE RÉSULTAT	8
1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	11
2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	11
2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	12
3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	13
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
ACTIF	13
3-1-1 Immobilisations incorporelles.....	13
3-1-2 Immobilisations corporelles	13
3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi	13
3-1-4 Immobilisations financières.....	13
3-1-5 Stock.....	14
3-1-6 Créances.....	14
3-1-7 Disponibilités.....	14
3-1-8 Ecarts de conversion	14
3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
PASSIF	14
3-2-1 Fonds propres.....	14
3-2-2 Autres fonds propres	15
3-2-3 Subventions d'investissement	15
3-2-4 Fonds dédiés	15
3-2-5 Provisions pour risques et charges.....	15
3-2-6 Produits constatés d'avance.....	15
3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE	
RÉSULTAT	16
3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions	16
3-3-2 Subventions d'exploitation.....	16
3-3-3 Utilisations des fonds dédiés	16
3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	16
3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature	16
4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN	17
4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	17
4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	17
4-1-2 Tableau de variation des amortissements.....	17

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	17
4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles	17
4-2-2 Tableau de variation des amortissements	18
4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	18
4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières	18
4-3-2 Participations	18
4-3-3 Prêts	19
4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières	19
4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	19
4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	20
4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF	21
4-7 FONDS PROPRES	21
4-7-1 Tableau de variation des fonds propres	21
4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice	22
4-7-3 Titres Associatifs	22
4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	22
4-8-1 Provisions pour Risque de Change	22
4-8-2 Provisions pour Risques et Charges	22
4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES	23
4-10 DETTES FINANCIÈRES	24
4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24
4-12 CHARGES À PAYER	25
4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	25
4-13-1 Produits constatés d'avance	25
4-13-2 Ecarts de conversion passif	25
5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT	26
5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS	26
5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR	27
5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	27
5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27
5-5 RÉSULTAT FINANCIER	28
5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	28
6- AUTRES INFORMATIONS	29
6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION	29
6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION	29

6-3 SITUATION FISCALE	29
6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	30
6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	30
6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES	31
7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32
7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS DEPUIS L'EXERCICE 2020	32
7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD	32
7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD.....	32
7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD.....	34
7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	34
7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD.....	34
7-3-2 Présentation du CROD.....	36
7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature.....	38
7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	38
7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER.....	38
7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS	40
7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics.....	40
7-5-2 Frais de fonctionnement.....	40
7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES	40
7-6-1 Dons, legs et mécénat.....	40
7-6-2 Contributions financières sans contrepartie.....	40
7-6-3 Subventions et autres concours publics.....	41
7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice.....	41
7-7 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	41
7-8 INDICATEURS	42
7-8-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat.....	42
7-8-2 Produits par origine de l'exercice par nature.....	43

BILAN

ACTIF (en euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements Et dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	4-1	310 047	284 799	25 248	52 968
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		310 047	284 799	25 248	52 968
Immobilisations corporelles	4-2	7 084 094	5 678 754	1 405 340	945 801
Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 084 094	5 678 754	1 405 340	945 801
Immobilisations financières	4-3	11 396 943	1 309 526	10 087 417	10 208 150
Participations et Créances rattachées	4-3-2	3 495 398	156 731	3 338 667	2 922 533
Autres titres immobilisés		3 233	0	3 233	3 233
Prêts	4-3-3	7 195 641	1 152 795	6 042 846	6 715 368
Autres	4-3-4	702 671	0	702 671	567 016
TOTAL I		18 791 084	7 273 079	11 518 006	11 206 919
ACTIF CIRCULANT					
Créances		330 311 598	9 549	330 302 049	256 734 801
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4-4	321 385 963	9 549	321 376 414	251 790 575
Autres	4-5	8 925 634	0	8 925 634	4 944 226
Disponibilités		39 335 418	0	39 335 418	27 090 616
Charges constatées d'avance		272 454	0	272 454	221 791
TOTAL II		369 919 470	9 549	369 909 921	284 047 207
Frais d'émission des emprunts (III)		0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	4-6	6 991 931	0	6 991 931	10 311 665
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		395 702 485	7 282 627	388 419 857	305 565 791

PASSIF (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Fonds propres avec droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Réserves	4-7	26 049 640	23 230 577
Autres		26 049 640	23 230 577
Excédent ou déficit de l'exercice	4-7	6 695 001	2 819 063
AUTRES FONDS PROPRES			
Autres Fonds Propres		17 170 000	8 170 000
Titres associatifs		17 170 000	8 170 000
Situation nette (sous-total)		49 914 641	34 219 640
TOTAL I		49 914 641	34 219 640
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés	4-9	94 183 172	83 318 181
TOTAL II		94 183 172	83 318 181
PROVISIONS			
Provisions pour risques	4-8	870 473	2 953 731
Provisions pour charges	4-8	486 596	113 863
TOTAL III		1 357 069	3 067 594
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés	4-10	500 000	4 500 000
Emprunts et dettes financières diverses	4-10	688 162	434 596
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4-11	630 463	760 426
Dettes fiscales et sociales	4-11	2 057 399	2 022 392
Autres dettes	4-11	576 759	2 659 014
Produits constatés d'avance	4-13-1	232 125 271	167 062 237
TOTAL IV		236 578 053	177 438 665
Ecart de conversion Passif (V)	4-13-2	6 386 922	7 521 711
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV + V)		388 419 857	305 565 791

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		1 037	1 360
Ventes de biens et de services		1 840 716	1 644 799
Ventes de biens		0	0
Ventes de prestations de service		1 840 716	1 644 799
Produits de tiers financeurs		318 819 569	282 349 250
Concours publics et subventions d'exploitation	5-1 & 2	318 472 174	282 018 786
Ressources liées à la générosité du public		347 395	330 464
<i>Dons manuels</i>		347 395	330 464
<i>Mécénats</i>		0	0
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		0	0
Contributions financières		0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 292 511	858 156
Utilisations des fonds dédiés	4-9	63 133 815	58 117 905
Autres produits	5-3	2 062 596	3 514 877
TOTAL I		389 150 246	346 486 347
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		103 972 744	92 697 518
Autres achats et charges externes		48 164 828	45 442 447
Impôts, taxes et versements assimilés		1 434 572	1 503 547
Salaires et traitements		86 075 507	80 192 482
Charges sociales		20 226 443	18 336 309
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 209 589	972 385
Dotations aux provisions		1 366 618	3 067 594
Reports en fonds dédiés	4-9	70 716 682	63 031 059
Autres charges	5-4	50 232 561	36 413 356
TOTAL II		383 399 544	341 656 697
1. RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION (I - II)		5 750 702	4 829 650

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		376 011	272 845
Différences positives de change		3 820 385	1 003 566
TOTAL III	5-5	4 196 397	1 276 411
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		576 398	645 096
Intérêts et charges assimilées		339 911	417 428
Différences négatives de change		1 131 993	1 752 792
TOTAL IV	5-5	2 048 301	2 815 317
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5-5	2 148 095	(1 538 906)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		7 898 797	3 290 744
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		211 109	157 072
Sur opérations en capital		169 618	28 935
TOTAL V	5-6	380 727	186 007
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 584 524	657 687
Sur opérations en capital		0	0
TOTAL VI	5-6	1 584 524	657 687
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5-6	(1 203 797)	(471 681)
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		393 727 370	347 948 765
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		387 032 369	345 129 702
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 695 001	2 819 063
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	6-5	4 770 034	5 449 609
Prestations en nature		0	0
Bénévolat		0	0
TOTAL		4 770 034	5 449 609
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	6-5	4 770 034	5 449 609
Mise à disposition gratuite de biens		0	0
Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0
TOTAL		4 770 034	5 449 609

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et veille au respect de leur dignité, tout en favorisant des opportunités pour un développement durable, et en investissant dans les potentiels de l'Homme. Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED a mis en œuvre 528 projets en 2021 à travers l'élaboration de 662 budgets, auprès de plus de 18 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG ACTED contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat global, au travers de ses 3 piliers programmatiques Zéro Carbone – Zéro Exclusion – Zéro Pauvreté.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, ACTED s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation, l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion d'une bonne gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des risques de catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

En 2021, l'association ACTED est présente dans 40 pays, et a mis en œuvre 528 projets selon une approche du continuum articulant aide humanitaire, réhabilitation et développement en 2021.

En 2021, la répartition géographique des opérations d'ACTED est restée relativement similaire à 2020. La majorité des dépenses de l'organisation s'est concentrée sur les régions d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (44%) et sur l'Afrique (38%). L'organisation a également poursuivi ses interventions en Asie, en Amérique (Haïti et Colombie-Venezuela) et en Europe à des niveaux relativement comparables aux années précédentes.

L'année 2021 a été marquée par des défis humanitaires et crises géopolitiques et économiques multiples, avec pour toile de fond la pandémie de Covid-19 qui continue de mettre les systèmes sanitaires, sociaux, économiques et politiques à rude épreuve. La pandémie et le changement climatique sont venus ébranler la tendance à la réduction de l'extrême pauvreté observée pendant près de 25 ans, et le nombre de personnes déplacées a atteint un record alarmant. ACTED s'est mobilisée pour répondre aux crises rencontrées en Afghanistan, en Haïti et au Myanmar, et a poursuivi son engagement dans ses 40 pays d'interventions afin d'apporter un soutien aux populations les plus vulnérables, afin de répondre à leurs besoins essentiels tout en améliorant leur capacité de résilience.

ACTED est également restée mobilisée afin d'atténuer les impacts liés aux conflits ou aux catastrophes naturelles, souvent aggravées ou directement déclenchées par le changement climatique, tout en poursuivant les programmes axés sur la résilience des communautés et des structures sociales et économiques, particulièrement importants pour pallier l'effet dévastateur et de long terme de la crise du Covid-19 sur les économies et les moyens de subsistance, en particulier pour les plus vulnérables. Par ailleurs, ACTED a continué de se mobiliser pour répondre aux déplacements de population de grande échelle liés aux crises prolongées en Syrie, au Yémen, en Somalie, en RDC ou encore en RCA.

Au Moyen-Orient, ACTED a poursuivi ses interventions en Syrie et au Yémen, afin de répondre aux forts besoins humanitaires, notamment via un soutien accru apporté aux populations déplacées, tout en apportant un appui au rétablissement des services de base et des moyens de subsistance dans ces pays afin de renforcer la résilience des populations affectées par des crises qui perdurent. Au Liban, ACTED est restée mobilisée pour apporter une aide d'urgence aux plus vulnérables, et appuyer les moyens de subsistance et la relance économique dans un contexte de crise socio-économique majeure. ACTED est également restée mobilisée pour soutenir les populations réfugiées, déplacées et les communautés hôtes dans la région, en mettant notamment l'accent sur un appui aux moyens de subsistance, l'appui aux initiatives locales et la mise à disposition de services essentiels de meilleure qualité et plus efficaces.

Sur le continent Africain, ACTED a continué à répondre aux besoins les plus urgents des populations vulnérables des régions du Sahel et du Lac Tchad, qui subissent de plein fouet la crise sécuritaire et les impacts du réchauffement climatique. ACTED a notamment apporté un soutien multisectoriel d'urgence aux populations déplacées grâce à des distributions rapides d'eau, de vivre ou de biens non alimentaires essentiels, mais a également continué à soutenir l'accès aux services de base et aux moyens d'existence des populations vulnérables. ACTED a également poursuivi ses interventions d'envergure en RDC, en République centrafricaine, en Somalie et au Sud-Soudan, afin de renforcer la résilience des populations rendues vulnérables par des contextes de conflits, déplacements de populations, défis économiques et aléas climatiques. Enfin, ACTED a renforcé ses opérations au Soudan, et a lancé ses opérations au Mozambique, afin de répondre aux besoins urgents des personnes déplacées dans le Nord du pays.

En Asie Centrale, ACTED s'est mobilisée pour répondre à l'aggravation de la crise en Afghanistan suite au changement de régime. L'effondrement du gouvernement et la sécheresse sévère en 2021 ont entraîné une augmentation des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire. ACTED a continué à fournir une aide d'urgence aux plus vulnérables, notamment avec des distributions de liquidités et une aide en matière d'eau et d'assainissement, d'éducation, d'agriculture et de moyens de subsistance.

Sur le reste du continent, ACTED continue de répondre aux multiples défis pour un développement durable par des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et des programmes intégrés d'adaptation au changement climatique. Tant en milieu urbain que rural, le renforcement des moyens de subsistance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations marginalisées sont également au cœur des interventions d'ACTED et sont essentiels dans un contexte économique complexe post-pandémie. Ils sont associés à des programmes d'appui au secteur privé, de formation professionnelle et de soutien renforcé à la société civile. Au Myanmar, ACTED s'est mobilisée pour apporter une aide d'urgence aux populations déplacées, suite au changement de régime afin de mitiger l'impact des tensions et répondre aux besoins humanitaires en augmentation dans le pays

En Amérique, ACTED a répondu aux besoins d'urgence de plus de 900 000 personnes touchées par le séisme d'août 2021 en Haïti, en répondant aux besoins en eau, assainissement et hygiène, en nourriture et en abris, tout en soutenant l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance, et en renforçant les capacités de la société civile pour ouvrir la voie à une résilience à plus long terme. ACTED a également renforcé sa réponse à la crise socio-économique au Venezuela et en Colombie, notamment en répondant aux besoins en termes de protection, sécurité alimentaire, et eau et assainissement des plus vulnérables.

Enfin, en Europe, ACTED a continué de se mobiliser pour répondre aux besoins des populations touchées par la pandémie et le choc économique en Ukraine, tout en renforçant les capacités des autorités locales et de la société civile pour répondre aux effets du conflit et autres risques de catastrophes. ACTED a également renforcé son appui aux populations touchées par le conflit de Nagorno Karabakh et déplacées en Arménie, notamment en apportant un soutien en termes de liquidités, biens alimentaires et de première nécessité, et un soutien psychosocial aux plus vulnérables. ACTED a également continué de sensibiliser et mobiliser la jeunesse autour des enjeux climatiques en France.

2-1 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Déjà présente depuis 2015 à cause du conflit dans la région du Donbass, ACTED s'est fortement mobilisée en 2022 face à la généralisation du conflit en Ukraine, à travers une réponse d'urgence de grande envergure pour soutenir les populations affectées par la guerre, à la fois au sein du pays et dans les pays limitrophes (Pologne, Moldavie, Roumanie). Cette réponse s'est notamment accompagnée d'une campagne de mobilisation et de collecte de dons en France auprès des citoyens, entreprises et institutions publiques.

3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement n°2020-08, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- | | |
|---|---|
| - Installations et agencements | 5 à 10 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 3 à 5 ans ou sur la durée de la mission |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges d'exploitation conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non-recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-8 Ecarts de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.

3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

3-2-1 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Ces fonds propres, n'appartenant ni aux membres ni aux fondateurs, permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets d'ACTED.

Les fonds propres sont considérés comme étant sans droit de reprise dès lors qu'ils correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité, contrairement aux fonds propres sans droit de reprise correspondant à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

3-2-2 Autres fonds propres

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 650 000 € en date du 15 septembre 2014, totalement remboursés en 2019, puis 2 000 000 € en date du 27 juin 2016, puis 2 090 000 € en date du 3 juillet 2017, puis 4 080 000 € en date du 18 novembre 2019 et enfin 9 000 000 € en date du 15 décembre 2021. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 213-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds propres ».

Le reste des autres fonds propres est composé de résultats comptables antérieurs.

3-2-3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

3-2-4 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Utilisations des Fonds Dédiés », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3-2-6 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *pro rata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés. Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Utilisations des fonds dédiés

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables.

4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Logiciels	304 542			304 542
Marques	5 505			5 505
TOTAL	310 047	0	0	310 047

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Logiciels	257 079	27 720		284 799
TOTAL	257 079	27 720	0	284 799

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Terrains	0	503 082		503 082
Ins. générales et agencements	255 821	150 427		406 249
Matériel de transport	4 773 978	685 587	131 849	5 327 716
Matériel de bureau et informatique	434 907	128 318		563 225
Inst. techniques, matériel et outillage	78 478			78 478
Mobilier de bureau	31 350	24 739		56 089
Immobilisations corporelles en cours	0	149 255		149 256
TOTAL	5 574 535	1 641 409	131 849	7 084 094

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement d'un terrain à Niamey au Niger ainsi que de 25 véhicules roulants et 3 générateurs pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Ins. générales et agencements	200 061	30 684		230 745
Matériel de transport	4 001 508	1 068 965	131 849	4 938 624
Matériel de bureau et informatique	328 884	75 650		404 534
Inst. techniques, matériel et outillage	75 699	2 208		77 907
Mobilier de bureau	22 582	4 362		26 944
TOTAL	4 628 734	1 181 870	131 849	5 678 754

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Titres de participations	3 079 264	416 134		3 495 398
Autres titres immobilisés	3 233			3 233
Prêts, et autres immo. financières	7 291 766	855 743	951 868	7 195 641
Dépôts, cautionnements et autres	567 016	488 365	352 709	702 671
TOTAL	10 941 278	1 760 241	1 304 577	11 396 943

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	Augment.	Diminut.	31/12/2021	Capital	Capitaux propres	% détenu
Oxus Holding	1 730 388	0	0	1 730 388	69 624	1 030 495	52,904%
ABC Microfinance	156 731	0	0	156 731	1 055 315	71 857	4,920%
Oxus Kirghizistan	1 147 030	411 794	0	1 558 824	2 070 065	1 737 894	58,136%
Titres F-451	30 000	0	0	30 000	50 277	2 149 675	0,900%
Titres Humanitarian Logistics Coop	0	4 340	0	4 340	30 060	N/A	14,438%
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000	161 000	102 729	6,210%
Titres ACTED HELLAS	4 990	0	0	4 990	5 000	4 725	99,800%
Titres InvESS (ex EQUISOL)	125	0	0	125	6 773 990	5 658 912	0,002%
TOTAL	3 079 264	416 134	0	3 495 398			

Les titres de participations ABC Microfinance sont totalement dépréciés pour un montant total de 156 731 € au 31 décembre 2021.

4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	Augment.	Diminut.	31/12/2021
Micro et agro crédits	1 726	0	0	1 726
Prêts	7 290 040	855 743	951 868	7 193 915
TOTAL	7 291 766	855 743	951 868	7 195 641

Les prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développement Network. Par ailleurs, 177 K€ ont été remboursés au cours de l'exercice par Oxus Kirghizistan et 16 K€ ont été remboursés au cours de l'exercice par Oxus Holding.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Dépôts et cautionnements Paris	113 055	101 860		214 915
Dépôts et cautionnements Terrains	453 961	386 505	352 709	487 756
Apports associatifs	0	0	0	0
TOTAL	567 016	488 365	352 709	702 671

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2021
BHA (Bureau for Humanitarian Assistance)	127 514 001
EuropeAid	49 171 623
KFW	12 426 000
FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office)	10 771 727
SIDA (Swedish International Development Agency)	9 755 812
NRC (Norwegian Refugee Council)	9 096 218
ECHO	9 041 769
ACF (Action Contre la Faim)	8 278 117
CONCERN	7 186 142
UNWFP	6 765 142
UNOCHA	6 459 298
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 5 M€	64 920 114
TOTAL	321 385 963

4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	7 195 641	1 436 355	5 759 286
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	702 671	0	702 671
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	7 898 312	1 436 355	6 461 957
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	321 385 963	193 926 903	127 459 060
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	920 390	920 390	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	16 965	16 965	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	3 408 617	0	3 408 617
Débiteurs divers	4 579 662	4 579 662	0
Charges constatées d'avance	272 454	272 454	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	330 584 052	199 716 375	130 867 677

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine. Ainsi, sont présentées dans la colonne « à plus d'un an », les projets qui se terminent après 2022.

4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2021
AFN	511 570
AUD	726
CAD	120 548
CHF	44 198
ETB	1 950
GBP	818 907
HTG	78 415
IQD	7 481
JOD	2 025
KES	290
LYD	20 300
MMK	520
NGN	3 476
PHP	22
PKR	57 459
SEK	91 238
TJS	257 458
TND	931
UGX	444
USD	4 973 973
TOTAL	6 991 931

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2021, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 870 473 € passée au 31 décembre 2021 couvre le montant net de pertes de change latentes devises par devises.

4-7 FONDS PROPRES

4-7-1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	0	0		0		0		0
Fonds propres avec droit de reprise	0	0		0		0		0
Écarts de réévaluation	0	0		0		0		0
Réserves	23 230 577	2 819 063		0		0		26 049 640
Report à nouveau	0	0		0		0		0
Excédent ou déficit de l'exercice	2 819 063	-2 819 063		6 695 001		0		6 695 001
Autres fonds propres	8 170 000	0		9 000 000		0		17 170 000
Donations consommables	0	0		0		0		0
Subventions d'investissement	0	0		0		0		0
Provisions réglementées	0	0		0		0		0
Total	34 219 640	0	0	15 695 001	0	0	0	49 914 641

Les autres fonds propres correspondent exclusivement aux titres associatifs.

4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 6 695 001 €, définitivement acquis au 31 décembre 2021 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

- « Autres réserves » : pour le résultat de l'exercice : 6 695 001 €

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €.
- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €.
- En date du 18 novembre 2019 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Six entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 4 080 000 €.
- En date du 15 décembre 2021 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Cinq entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 9 000 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.213-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 17 170 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 2 953 731 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2020 pour risque de change a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2021.
- Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2021 pour 870 473 €.

4-8-2 Provisions pour Risques et Charges

Pour rappel, au 31 décembre 2020, une provision pour risque sur des projets à la suite d'audit ou de désaccord sur les versements restant à percevoir avait été passée pour un montant de 113 863 €.

Il est à noter qu'en 2021 Acted a repris la totalité des provisions existantes au 31 décembre 2020, puis a comptabilisé une nouvelle provision de 486 596 €, montant total des provisions au 31 décembre 2021.

4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2021 représentent 94 183 K€ contre 83 318 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2021 se présente de la façon suivante :

Variation des Fonds dédiés issus de (en euros)	31/12/2020	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	31/12/2021	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	83 318 181	73 998 877	63 133 885	0	0	94 183 173	13 170
Programmes engagés en Afghanistan	6 525 817	12 024 088	3 666 263			14 883 642	
Programmes engagés au Tadjikistan	1 246 557	976 289	640 168			1 582 677	
Programmes engagés au Pakistan	2 413 147	126 743	1 438 724			1 101 166	
Programmes engagés au Sri Lanka	2 747 371	272 591	1 742 224			1 277 739	
Programmes engagés au Bangladesh	150 908	83 744	151 593			83 060	
Programmes engagés en Tunisie	13 850	546	14 396			0	
Programmes engagés au Liban	6 793 418	8 247 324	5 489 381			9 551 360	
Programmes engagés en Palestine	388 742	315 408	355 590			348 560	
Programmes engagés en Irak	2 383 203	1 439 305	2 639 859			1 182 649	
Programmes engagés en Jordanie	2 235 721	846 012	1 629 628			1 452 104	
Programmes engagés en Afrique - Congo	93 365	1 816	97 216			-2 035	
Programmes engagés en Afrique - RDC	2 307 098	9 025 344	2 419 770			8 912 672	
Programmes engagés en Afrique - Tchad	642 315	293 543	672 167			263 691	
Programmes engagés en Afrique - Soudan	12 654	558 642	13 153			558 143	
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	1 984 503	3 294 383	1 532 129			3 746 757	
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	34 556	105 689	0			140 245	
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	2 186 528	2 353 621	1 992 598			2 547 551	
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	342 200	415 332	272 815			484 717	
Programmes engagés en Afrique - RCA	6 558 282	2 971 570	3 156 661			6 373 191	
Programmes engagés en Afrique - Kenya	1 345 378	213 194	719 872			838 699	
Programmes engagés en Afrique - Somalie	376 661	635 913	952 189			60 385	
Programmes engagés en Afrique - Mali	2 269 484	729 830	1 912 826			1 086 488	
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	0	0	0			0	
Programmes engagés en Afrique - Libye	2 252 347	1 920 229	1 243 610			2 928 966	
Programmes engagés en Afrique - Niger	5 243 205	1 308 757	4 055 333			2 496 629	
Programmes engagés en Afrique - Ethiopie	444 948	589 811	462 964			571 795	
Programmes engagés en Afrique - Mozambique		15 683	69			15 614	
Programmes engagés au Yemen	7 269 917	9 684 641	2 392 987			14 561 570	
Programmes engagés en Syrie-Turquie	20 214 746	11 915 010	20 497 047			11 632 709	
Programmes engagés en Arménie	69 754	25 018	69 761			25 012	
Programmes engagés en Amérique	149 242	664 637	158 302			655 577	
Programmes engagés en Birmanie	16 129	0	0			16 129	
Programmes engagés en Indonésie	0	0	0			0	
Programmes engagés aux Philippines	42 400	19 897	44 627			17 670	
Programmes engagés au Burkina Faso	1 430 095	486 144	1 472 202			444 037	
Programmes engagés en Thaïlande	87 364	6 782	94 144			1	
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	1 178 020	1 161 274	49 308			2 289 986	
Programmes engagés en Colombie	152 472	22 425	131 106			43 791	
Programmes engagés en Ukraine	1 500 430	1 101 017	721 208			1 880 239	
Programmes engagés en Vénézuéla		37 864	0			37 864	
Programmes engagés en Myanmar		95 592	16 641			78 952	
Fonds dédiés sur dons affectés	215 353	13 170	215 353	0	0	13 170	13 170
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	83 318 181	73 998 877	63 133 885	0	0	94 183 173	13 170

Les fonds dédiés sont présentés ici par pays ou zone géographique, un suivi individualisé est toutefois effectué de manière comptable pour chaque subvention.

4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2021 :

(en euros)	31/12/2020	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	31/12/2021
Emprunts (Billets à Ordre)	500 000	0	0	500 000
Emprunts obligataires	4 000 000	0	4 000 000	0
Autres emprunts et dettes	168 191	150 751	168 191	150 751
Concours bancaires courants	266 405	537 411	266 405	537 411
TOTAL	4 934 596	688 162	4 434 596	1 188 162

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par un établissement bancaire sous forme de billets à ordres pour un montant total de 500 000 €.

ACTED a procédé au remboursement total sur l'exercice 2021 d'un emprunt obligataire émis en date du 30 juin 2016 au taux fixe de 2.5 %, et souscrit par huit entités, pour un montant total de 4 000 000 €.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2021	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires et assimilés	500 000	0	500 000	0
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes	688 162	688 162	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630 463	630 463	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 242 965	1 242 965	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	747 381	747 381	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	67 053	67 053	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	576 759	576 759	0	0
Produits constatés d'avance	232 125 271	232 125 271	0	0
TOTAL DES DETTES	236 578 053	236 078 053	500 000	0

4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2021
Emprunts et dettes financières divers	150 751
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 025
Dettes fiscales et sociales	737 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	1 044 253

4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2021 à 232 125 K€ contre 167 062 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecart de conversion passif

(en euros)	31/12/2021
AFN	292 275
CAD	95 836
CHF	87 042
DKK	42
ETB	880
GBP	948 620
HTG	4 190
IQD	845
JOD	1 288
KES	220
LYD	30 382
MMK	290
NGN	42 513
NOK	17 701
PKR	53 332
SEK	117 282
TJS	295
UGX	318
USD	4 693 571
XOF	2
TOTAL	6 386 922

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2021, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2021		31/12/2020		Variations	
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %
AFRIQUE	125 553 833	39,42%	120 910 708	42,87%	4 643 125	3,84%
RDC	31 864 947	10,01%	21 927 543	7,78%	9 937 404	45,32%
Ouganda	1 498 296	0,47%	1 086 364	0,39%	411 932	37,92%
Soudan	1 482 490	0,47%	21 655	0,01%	1 460 836	6746,08%
Sud Soudan	17 304 055	5,43%	13 120 256	4,65%	4 183 799	31,89%
Burkina Faso	6 423 650	2,02%	4 192 015	1,49%	2 231 635	53,24%
Mali	5 290 348	1,66%	7 503 168	2,66%	-2 212 820	-29,49%
Congo Brazzaville	436 123	0,14%	1 684 549	0,60%	-1 248 426	-74,11%
Tchad	3 433 623	1,08%	4 313 294	1,53%	-879 672	-20,39%
Kenya / Somalie	17 129 282	5,38%	21 005 503	7,45%	-3 876 221	-18,45%
RCA	17 772 464	5,58%	20 793 244	7,37%	-3 020 780	-14,53%
Niger	11 714 554	3,68%	15 013 201	5,32%	-3 298 647	-21,97%
Sénégal	435 688	0,14%	64 199	0,02%	371 489	578,66%
Nigeria	8 147 010	2,56%	9 377 175	3,33%	-1 230 165	-13,12%
Ethiopie	2 588 493	0,81%	808 543	0,29%	1 779 950	220,14%
RCI		0,00%		0,00%	0	N/A
Mozambique	32 810	0,01%		0,00%	32 810	N/A
AMERIQUE	5 930 780	1,86%	4 793 473	1,70%	1 137 307	23,73%
ASIE	41 414 286	13,00%	35 501 819	12,59%	5 912 467	16,65%
Afghanistan	29 654 425	9,31%	20 525 372	7,28%	9 129 053	44,48%
Tadjikistan	1 342 725	0,42%	1 212 413	0,43%	130 312	10,75%
Pakistan	4 005 289	1,26%	6 831 869	2,42%	-2 826 580	-41,37%
Kirghizistan / Ouzbekistan	2 271 528	0,71%	1 746 846	0,62%	524 683	30,04%
Inde		0,00%	100 000	0,04%	-100 000	N/A
Sri Lanka	1 794 610	0,56%	2 767 375	0,98%	-972 766	-35,15%
Indonésie		0,00%		0,00%	0	N/A
Cambodge / Vietnam		0,00%		0,00%	0	N/A
Myanmar	817 656	0,26%	278 038	0,10%	539 618	194,08%
Thaïlande	193 058	0,06%	407 431	0,14%	-214 373	-52,62%
Philippines	560 460	0,18%	823 956	0,29%	-263 496	-31,98%
Bangladesh	774 535	0,24%	808 519	0,29%	-33 984	-4,20%
MENA	134 217 509	42,14%	112 184 161	39,78%	22 033 349	19,64%
Palestine	5 267 784	1,65%	3 793 195	1,35%	1 474 589	38,87%
Jordanie	6 530 701	2,05%	7 659 848	2,72%	-1 129 146	-14,74%
Libye	8 272 094	2,60%	7 343 480	2,60%	928 614	12,65%
Turquie / Syrie	65 640 015	20,61%	59 273 664	21,02%	6 366 351	10,74%
Irak	9 640 385	3,03%	13 967 280	4,95%	-4 326 894	-30,98%
Liban	12 934 944	4,06%	9 057 823	3,21%	3 877 121	42,80%
Tunisie	36 176	0,01%	21 794	0,01%	14 381	65,99%
Yémen	25 895 409	8,13%	11 067 076	3,92%	14 828 333	133,99%
EUROPE	11 355 765	3,57%	8 628 625	3,06%	2 727 140	31,61%
TOTAL	318 472 174	100%	282 018 786	100%	41 096 513	14,57%

5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2021
BHA	116 595 798
EuropeAid	31 379 774
ECHO	29 673 801
UNOCHA	13 261 664
UNHCR	11 657 134
UNICEF	8 414 430
UNWFP	7 945 176
Famine Relief Fund (FRF)	7 263 076
CONCERN	7 039 800
UNDP	6 919 894
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Gouvernement de la République française	6 116 366
Autres financeurs non détaillés	72 205 260
TOTAL	318 472 174

A noter que ces subventions ne proviennent pas directement des Etats.

5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 2 069 623 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain pour 7 K€.

5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 5 270 012 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 43 916 736 €, des subventions accordées à d'autres organisations pour 848 K€ et des coûts indirects des partenaires pour 202 K€.

5-5 RÉSULTAT FINANCIER

(en euros)	31/12/2021
Produits financiers	4 196 397
Intérêts des prêts	362 211
Gain de change	3 820 385
Autres produits financiers	13 800
Charges financières	2 048 301
Intérêts bancaires	18 200
Intérêts des emprunts	321 710
Pertes de change	915 838
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	576 398
Autres charges financières	216 156
RÉSULTAT FINANCIER	2 148 095

5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2021
Produits exceptionnels	380 727
Produits des cessions de biens	169 618
Régularisation clients	190 081
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	21 028
Charges exceptionnelles	1 584 523
Remboursements bailleurs de projets terminés	83 660
Régularisation clients	1 500 864
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 203 796

6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2021	31/12/2020
Dirigeants	16	14
Cadres	428	409
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maitrise	6 701	5 902
TOTAL	7 145	6 325

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2021	31/12/2020
Personnel siège et international Acted	428	407
Personnel siège et international Reach	9	8
Personnel siège et international ICVA	0	0
Personnel siège Convergences	7	8
Personnel national	6 701	5 902
TOTAL	7 145	6 325

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les membres des Comités Exécutif et de Direction, composés au total de 16 directeurs, ont perçu un montant global de rémunérations nettes versées au 31 décembre 2021 s'élevant à 1 060 573 € contre 1 071 800 € en 2020 pour 14 directeurs. Les 3 plus hauts dirigeants ont perçu un montant global de rémunération nette versée au 31 décembre 2021 s'élevant à 347 771 €.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés		
Retraite du personnel	199 197	233 677
TOTAL	199 197	233 677

(en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	9 031 582	8 948 289
Garantie de paiement à première demande	8 611 338	7 904 148
TOTAL	17 642 920	16 852 437

6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons sont valorisés selon la méthode ci-dessous.

Pour chacun d'entre eux, ACTED a recherché au sein des documents contractuels, des budgets des projets, et des communications avec le bailleur ou donateur les informations pertinentes afin de valoriser les contributions reçues, dans la devise du projet.

En l'absence d'information, ACTED a calculé cette valorisation sur la base des coûts du marché dans le pays pour les articles donnés.

Ensuite, ce montant en devise projet a été valorisé en EUR, soit au taux historique du projet si le projet considéré a une composante en subvention monétaire, soit dans le cas contraire au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31/12/2021.

Enfin, la quote-part des contributions en nature affectée à l'exercice N en EUR a été calculée au prorata temporis sur l'exercice 2021.

Selon cette méthode, le montant des contributions en nature recensées et valorisées par ACTED au 31 décembre 2021 est porté à 4 770 034 €.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de charges patronales : 46 %
- Taux d'actualisation : 0,90 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2021 ressort à 199 197 € contre 233 677 € au 31 décembre 2020.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 107 514 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 103 800 € et ceux afférents à l'attestation relative à l'émission des titres associatifs de décembre 2021 s'élèvent à 3 000 €.

6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

L'association n'a pas réalisé d'opérations avec les contreparties tel que prévu par les dispositions de l'article 431-12 du règlement comptable ANC 2018-06.

7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS DEPUIS L'EXERCICE 2020

L'association faisant appel à la générosité du public devait, avant l'exercice 2020, inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le règlement ANC 2018-06 complété par le règlement n°2020-08, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD

Le règlement prévoit de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination.

7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat (CR) et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises			103 863 054				109 690						103 972 744
Variation de stock													
Autres achats et charges externes			45 673 377		43 166		2 448 285						48 164 828
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés			922 485				512 087						1 434 572
Salaires et traitements			81 833 731				4 241 776						86 075 507
Charges sociales			18 343 936				1 882 507						20 226 443
Dotations aux amortissements et dépréciations							1 209 589	576 398					1 785 987
Dotations aux provisions							9 549	1 357 069					1 366 618
Reports en fonds dédiés									70 716 682				70 716 682
Autres charges			49 386 270			846 289	1						50 232 561
Charges financières			6 698				1 465 206						1 471 904
Charges exceptionnelles			890				1 583 634						1 584 524
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
TOTAL			300 030 441		43 166	846 289	13 462 325	1 933 467		70 716 682			387 032 369

7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat (CR) et du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature		4 770 034			4 770 034
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Aides financières					
Personnel bénévole					
TOTAL		4 770 034			4 770 034

7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) arrêté au 31 décembre 2021 est établi en application du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	347 395	347 395	330 464	330 464
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	347 395	347 395	330 464	330 464
- Dons manuels	347 395	347 395	330 464	330 464
<i>Dons manuels non affectés</i>	18 966	18 966	25 949	25 949
<i>Dons manuels affectés</i>	328 429	328 429	304 515	304 515
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 198 153		7 894 870	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	504 984		847 916	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 693 169		7 046 954	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	317 980 412		281 170 870	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 067 594	-	434 656	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	63 133 815	-	58 117 905	-
TOTAL	393 727 370	347 395	347 948 765	330 464
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	300 030 441	347 395	265 199 221	330 464
1.1 Réalisées en France	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	300 030 441	347 395	265 199 221	330 464
- Actions réalisées par l'organisme	300 030 441	347 395	265 199 221	330 464
<i>Paix, stabilité et justice</i>	5 845 792	-	4 879 169	-
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	13 408 691	-	14 749 066	-
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	4 787 531	-	3 858 449	-
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	4 964 093	-	5 682 939	-
<i>Infrastructures durables</i>	4 132 879	-	4 660 576	-
<i>Economie circulaire</i>	525 744	-	190 022	-
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	27 499 289	-	20 619 788	-
<i>Accès aux services essentiels</i>	30 614 617	-	40 697 843	-
<i>Action humanitaire</i>	208 251 807	347 395	169 861 369	330 464
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	889 455	-	818 137	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	43 166	-	14 739	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	846 289	-	803 398	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 462 325	-	12 368 595	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 933 467	-	3 712 690	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	70 716 682	-	63 031 059	-
TOTAL	387 032 369	347 395	345 129 702	330 464
EXCEDENT OU DEFICIT	6 695 001	-	2 819 063	-

7-3-2 Présentation du CROD

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux neuf piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Action Humanitaire :**
Dans les situations d'urgence, ACTED intervient pour sauver des vies, au soutien notamment des plus vulnérables et marginalisés, en franchissant le « dernier kilomètre » pour parvenir aux zones difficiles d'accès. L'action humanitaire d'ACTED comprend la préparation aux catastrophes et l'action précoce, la réponse d'urgence, le relèvement, et encourage la résilience future et un développement équitable.
- **Accès aux services essentiels :**
ACTED considère qu'un accès équitable aux services de base comme l'eau potable, les installations sanitaires et d'hygiène, les soins de santé essentiels, l'éducation, l'énergie et les programmes de protection sociale est essentiel pour lutter efficacement contre la pauvreté. Les activités d'ACTED visent à améliorer la qualité et la couverture des services assurés par les acteurs publics, privés ou philanthropiques afin de s'assurer qu'ils puissent répondre aux besoins fondamentaux de tous les groupes de population
- **Opportunités économiques inclusives :**
ACTED cherche à assurer à chacun de disposer des compétences et capacités adaptées pour accéder aux moyens de subsistance disponibles, avec des marchés en mesure d'offrir des opportunités d'emploi décent ou d'auto-emploi pour les personnes non qualifiées, semi-qualifiées et qualifiées, en particulier dans les lieux et secteurs où vivent et travaillent les pauvres et les plus vulnérables.
- **Economie circulaire :**
ACTED soutient les personnes, les institutions gouvernementales, les prestataires de services, le secteur privé et les entrepreneurs sociaux dans des démarches de réduction des déchets et de la pollution, d'utilisation de produits et de matériaux le plus longtemps possible, et de régénération des systèmes naturels. Ces actions visent à réduire les déchets, la pollution et les émissions de carbone et d'améliorer la productivité des ressources, permettant ainsi de réduire l'impact environnemental de l'activité économique.
- **Infrastructures durables :**
ACTED favorise la construction, la réhabilitation ou la modernisation d'infrastructures publiques pour la production d'énergie verte ou pour une utilisation et une consommation plus efficaces des ressources, améliorant les conditions environnementales et donc la santé et la qualité de vie des populations. Ces démarches contribuent à une économie plus verte, tout en créant des opportunités d'emploi et renforçant la biodiversité.

- **Paix, stabilité et justice :**
ACTED vise à prévenir les conflits, soutenir la stabilisation post-conflit et promouvoir des environnements de vie protecteurs en améliorant la confiance entre et au sein des communautés, en réduisant les risques de violence, en prévenant l'éclatement des conflits et en promouvant les principes de base de l'État de droit tels que l'accès à la justice, de sorte à ce que chacun puisse faire entendre sa voix, exercer ses droits, contester les discriminations ou demander des comptes aux décideurs.
- **Renforcer les institutions et la société civile :**
ACTED cherche à donner aux citoyens les moyens d'exiger et de demander des comptes à ceux à qui incombe la responsabilité de fournir des services, tout en soutenant les institutions publiques locales pour qu'elles fournissent des services meilleurs et plus efficaces à leurs administrés. ACTED encourage spécifiquement les différentes parties prenantes (groupes de citoyens, OSC, secteur privé et gouvernements) à travailler efficacement ensemble pour co-construire des moyens d'agir collectivement dans les processus de développement.
- **Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente :**
Perte de biodiversité, exploitation des ressources naturelles, pollution, dégradation des sols : les activités humaines ont un impact négatif sur la résilience des écosystèmes. L'objectif d'ACTED est d'assurer que les écosystèmes et les ressources naturelles puissent être régénérés, consommés et protégés de manière plus durable, de sorte à ce que les populations locales puissent en bénéficier de manière responsable pour répondre à leurs besoins tout en les préservant pour les générations futures.
- **Action citoyenne pour le climat :**
Dans ce contexte de changement climatique important et accéléré que connaît la planète, causé par les gaz à effet de serre émis par les activités humaines, ACTED s'efforce d'ancrer la conscience climatique dans l'ADN de toutes les parties prenantes avec lesquelles elle travaille. ACTED encourage l'écologisation en promouvant des changements de style de vie, créant ainsi une dynamique de changement systémique pour atténuer le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature

Le règlement introduit également un tableau pour mettre en lien les contributions volontaires en nature et les charges par destination :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 770 034		5 449 609	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	4 770 034	-	5 449 609	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 770 034	-	5 449 609	-
Réalisées en France	-	-	-	-
Réalisées à l'étranger	4 770 034	-	5 449 609	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	4 770 034	-	5 449 609	-

7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2021 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER

Le format du CER n'intègre que la partie liée à la générosité du public et présentée dans la deuxième colonne du CROD (§ 7-3-1).

La totalité des dons issus de la générosité du public, pour un montant de 347 395 € a été employée dans la mission sociale « Action humanitaire ».

EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	31/12/2021	31/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	347 395	330 464	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	347 395	330 464
1.1. Réalisées en France	-	-	1.1. Contisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	1.2. Dons, legs et mécénats	347 395	330 464
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	18 966	25 949
1.2. Réalisées à l'étranger	347 395	330 464	- Dons manuels affectés	328 429	304 515
- Actions réalisées par l'organisme	347 395	330 464	- Legs, donations et assurance-vie	-	-
<i>Paix, stabilité et justice</i>	-	-	- Mécénats	-	-
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	-	-	1.3. Autres ressources liés à la générosité du public	-	-
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	-	-			
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	-	-			
<i>Infrastructures durables</i>	-	-			
<i>Economie circulaire</i>	-	-			
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	-	-			
<i>Accès aux services essentiels</i>	-	-			
<i>Action humanitaire</i>	347 395	330 464			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-	-			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	347 395	330 464	TOTAL DES RESSOURCES	347 395	330 464
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2. REPRISES DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	3. UTILISATIONS DES FONDS FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	347 395	330 464	TOTAL	347 395	330 464

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
1.1. Réalisées en France	-	-	Bénévolat	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
			Dons en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL			TOTAL		

7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS

7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par les bureaux de représentation d'ACTED à Washington et à Londres ainsi que des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-5-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2021 est la suivante :

(en euros)	31/12/2021
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	6 636 370
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	5 693 962
Pertes de change	1 131 993
TOTAL	13 462 325

Pour rappel, 5 270 012 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-4 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-2) ont été affectées aux missions sociales dans le CROD. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CROD énoncée en 7-3-1, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée.

7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES

7-6-1 Dons, legs et mécénat

Sur l'exercice 2021, des dons non affectés pour un montant total de 18 966 € ont été utilisés en totalité pour la mission sociale « Action humanitaire ».

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-6-2 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie représentent 0,16 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

7-6-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 99,73 % des produits totaux de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors autres produits non liés à la générosité du public, hors reprises sur provisions et dépréciations et hors utilisations des fonds dédiés antérieurs. Ils sont obtenus auprès de 98 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association ACTED, 2,86 % de ses ressources pour 2021, via le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, Rennes, d'Eybens et de Suresnes, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux de Bourgogne, Bretagne, Hauts de France, et Sud, et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, les départements des Yvelines, des Côtes d'Armor, de l'Essonne, de la Gironde, de la Dordogne, de l'Aude, des Hauts de Seine et de la Charente Maritime, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse, d'Artois-Picardie et d'Adour-Garonne.

7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

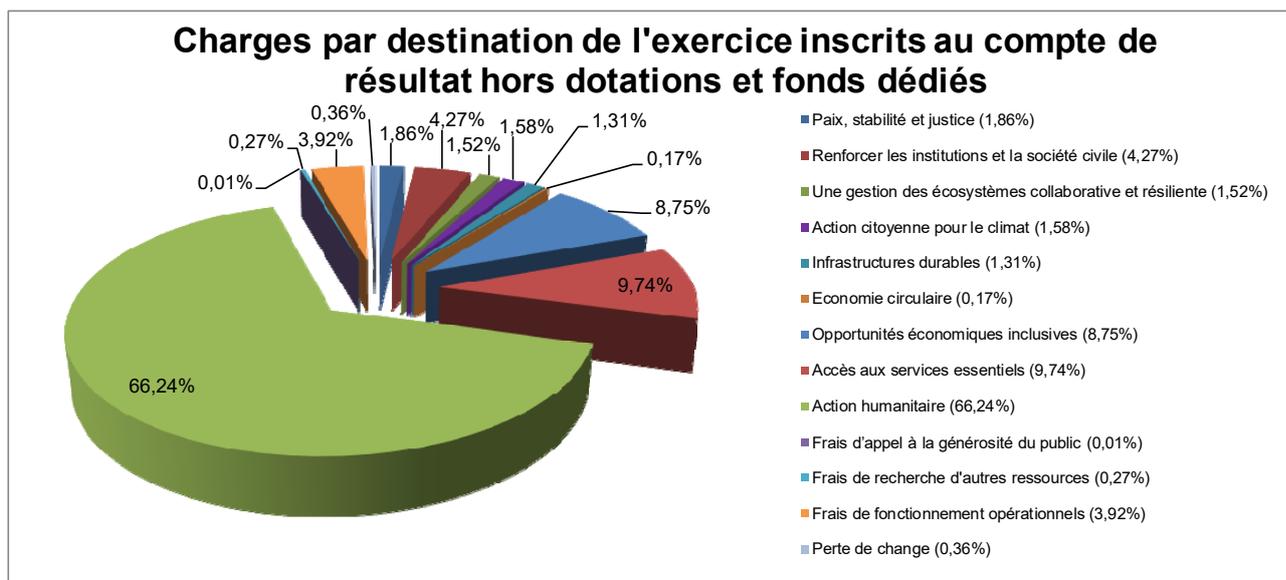
7-7 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Les fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2021 s'élèvent à 13 170 € contre 215 353 € pour l'exercice 2020. Ce montant correspond pour 12 366 € à un projet mis en œuvre en Irak et pour 804 € à un projet mis en œuvre en Ouganda.

7-8 INDICATEURS

7-8-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des charges par destination. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et dépréciations (rubrique 4) ainsi que les reports en fonds dédiés de l'exercice (rubrique 6).

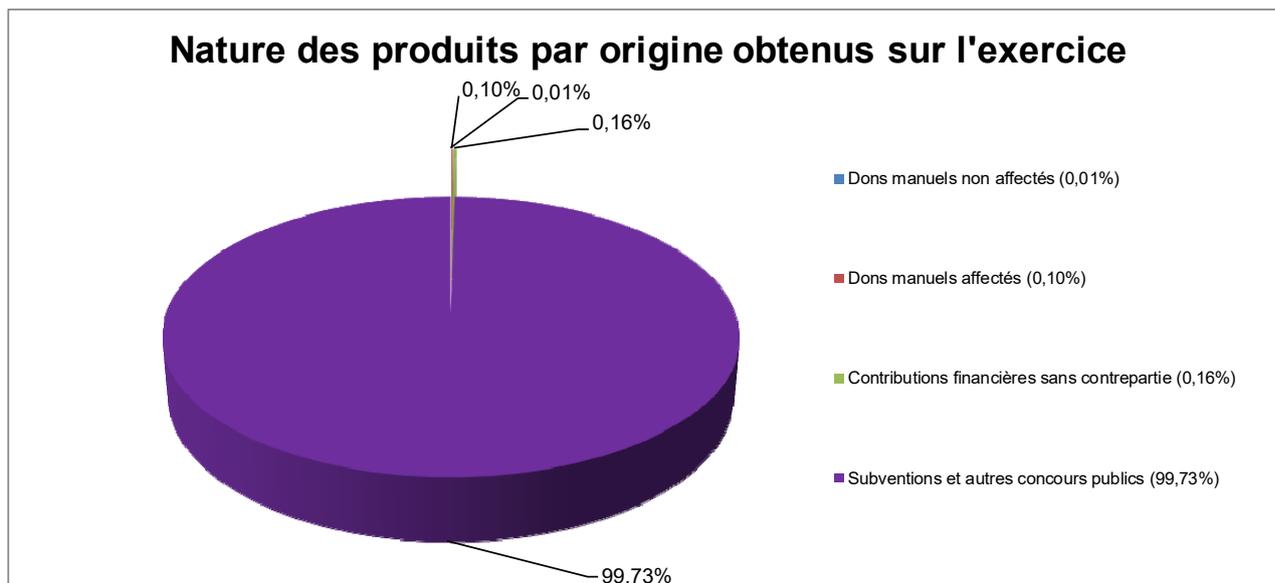


Sur 100 € dépensés en 2021 :

- 95 € ont été consacrés aux missions sociales :
 - 66 € pour « Action humanitaire » ;
 - 10 € pour « Accès aux services essentiels » ;
 - 9 € pour « Opportunités économiques inclusives » ;
 - 4 € pour « Renforcer les institutions et la société civile » ;
 - 2 € pour « Action citoyenne pour le climat » ;
 - 2 € pour « Paix, stabilité et justice » ;
 - 1 € pour « Infrastructures durables » ;
 - 1 € pour « Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente » et « Economie circulaire » ;
- 5 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels (charges de personnel, loyers, honoraires, amortissements, etc.).

7-8-2 Produits par origine de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des produits par origine. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les autres produits non liés à la générosité du public (rubrique 2.4), les reprises sur provisions et dépréciations (rubrique 4) et les utilisations des fonds dédiés antérieurs (rubrique 5).



Sur 100 € obtenus en 2021 :

- 99,73 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,16 € provient des contributions financières sans contrepartie ;
- 0,10 € provient des dons manuels affectés ;
- 0,01 € provient des dons manuels non affectés.